

► **Cascade de Salles-la-Source**

Le dossier serait juridiquement fragile

Le dossier lié au renouvellement de la concession de l'usine hydroélectrique à Salles-la-Source pourrait, selon nos sources, s'avérer d'une plus grande complexité juridique qu'initialement prévu. Le montage sur lequel ont travaillé les services de la préfecture de l'Aveyron semblerait effectivement poser problème, à un plus haut niveau, auprès des administrations nationales chargées de veiller à l'application du bon droit en la matière. Voilà une information confidentielle à même de reconforter l'association « Ranimons la cascade ! », laquelle souhaite d'ailleurs être admise à la prochaine réunion de la commission des sites de ce vendredi, devant laquelle ce dossier doit à nouveau être examiné.